

SOIRÉE CYCLE ONCOLOGIE : LES LYMPHOMES

DATE DE LA FORMATION

20 mars 2025

LIEU DE LA FORMATION

NOVOTEL PONT DE L'ARC
FENOUILÈRES

Avenue de l'Arc Meyran
13100 Aix-en-Provence

Tél. : +33 4 42 16 09 09

POINTS DE FORMATION CONTINUE

Cette formation vous apporte 0.10 CFC, valeur qui sera doublée si la note obtenue lors de l'évaluation des connaissances est supérieure à la moyenne

Renseignements scientifiques

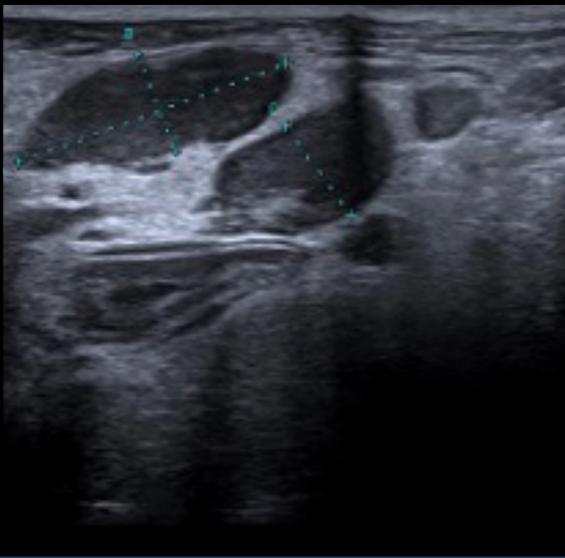
Benoit Vanbrugghe
Email : bvanbrugghe@yahoo.fr
Tél. : +33 6 68 30 68 69

Renseignements inscription

Béatrice Paradiso
Email : bparadiso@afvac.com
Tél. : +33 1 53 83 91 01

Frais d'inscription

Vétérinaire Adhérent AFVAC : 58 € TTC
Vétérinaire non-adhérent : 83 € TTC
Etudiant AFVAC Junior : 29 € TTC



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'AFVAC Sud-Est vous donne rendez-vous cette année pour un cycle de formation entièrement consacré à l'oncologie. Lors de cette soirée, le Dr Thomas CHAVALLE (Dip. ECVIM-CA Oncology) nous donnera les clés pour aborder les lymphomes : de la suspicion clinique aux perspectives thérapeutiques. Comme toutes nos soirées AFVAC, il s'agit d'un moment confraternel dont l'objectif est également de pouvoir partager et échanger autour de ce thème que nous rencontrons régulièrement dans notre pratique clinique.

PRÉREQUIS

Être vétérinaire ou étudiant vétérinaire.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Être capable de :

- suspecter et diagnostiquer un lymphome chez le chien et le chat ;
- réaliser un bilan d'extension dans un contexte de lymphome et connaître ses principaux objectifs ;
- connaître les principaux traitements des lymphomes chez le chien et le chat, ainsi que le pronostic associé pour les principaux types de lymphomes dans ces espèces.

FORMATEUR

- Thomas Chavalle (DV, dip. ECVIM-CA (Oncology)).

MODALITÉS D'APPRENTISSAGE

- 1h30 de cours.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support pédagogique. Ordinateur et vidéoprojecteur.

CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ

- Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous le faire savoir afin de mettre en place les dispositifs nécessaires.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 19 MARS

